## Poste 10 : Expert en Sauvegarde Sociale

## Principales tâches et responsabilités

Placé sous l’autorité directe de la Direction générale de l’Agence du Cadre de Vie pour le Développement du Territoire (ACVDT) et sous la responsabilité du Coordonnateur du projet, l’Expert en Sauvegarde sociale sera chargé d’apporter son expertise technique dans la mise en œuvre du programme notamment l’exécution et le suivi des activités en Sauvegarde sociale. Dans ce cadre, l’Expert aura à veiller à la réalisation des tâches suivantes :

* Maitrise des principes et des dispositions environnementales et sociales du projet dont CGES, les EIES, PGES, CPR, et PAR, les guides de bonnes pratiques sociales pour assurer la conformité des activités du projet.
* Montage d’un programme de suivi social, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles et les coûts associés.
* Sensibilisation des décideurs et des responsables techniques du projet sur la nécessité de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans les activités.
* Identification des responsabilités institutionnelles et des besoins en renforcement des capacités, si nécessaire, afin de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation environnementale et sociale et les activités relatives à l’engagement citoyen dans le cadre du projet.
* Revue du ou des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) conformément au contenu typique présenté dans le CGES.
* Revue du ou des Plans d’actions de réinstallations (PAR) conformément au contenu typique présenté dans le CPR.

De manière plus détaillée, l’expert devra :

* garantir la prise en compte effective et l’intégration des aspects de sauvegarde sociale dans les activités du PAPVS, conformément aux exigences de la règlementation nationale et celles des bailleurs du programme
* effectuer des visites terrain et des rencontres avec les principaux acteurs concernés par les activités du projet ;
* élaborer et mettre en œuvre le planning des activités du projet en matière de sauvegarde sociale du PAPVS ;
* assurer l’appropriation des documents de sauvegardes environnementale et sociale du PAPVS par l’équipe du Programme, les partenaires impliqués dans sa mise en œuvre et les bénéficiaires des activités du Programme (activités de formation, sensibilisation, etc.) ;
* définir les besoins en études, évaluations et audits nécessaires pour une prise en compte adéquate des exigences en matière de sauvegarde social, élaborer les termes de référence de ces études / évaluation, assurer le suivi des études et la diffusion des résultats ;
* assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des mesures prévues dans les documents de sauvegardes environnementales et Sociales du PAPVS, ainsi que des mesures et prescriptions sociales spécifiques liées à chaque activité du PAPVS chaque fois que nécessaire ;
* planifier et prendre en compte les activités de sauvegardes sociales prévues dans le projet et prévoir les ressources nécessaires à leur réalisation ;
* conduire les évaluations sociales préalables et veiller à la prise en compte de critères sociaux pertinents dans la réalisation du screening environnemental et social systématique des activités du PAPVS ;
* participer à l’analyse et l’évaluation des propositions des bureaux d’études ou Consultants pour les PARs et superviser toutes les études de sauvegardes sociales ;
* faire la revue et garantir la qualité des rapports d’études sociales réalisées ;
* veiller à l'insertion effective des clauses types de gestion du volet social dans les contrats des travaux de construction avant signature ;
* appuyer et former l’équipe du programme, les agents et structures impliqués dans le suivi de la mise en œuvre des mesures et prescriptions en matière de sauvegarde sociale ;
* superviser du point de vue technique l’exécution des clauses et activités sociales dans le cadre de la réalisation des travaux ;
* répondre aux préoccupations des parties prenantes, y compris la Banque mondiale et les prendre en compte ;
* assurer la mise en œuvre des PAR et la documentation du processus (rapports de mise en œuvre, traitement des réclamations, dossiers de PAP, etc.) et servir d’interface entre le projet et les PAP ;
* contribuer à la mise en place du mécanisme de gestion des griefs du projet et veiller à sa fonctionnalité, en étroite collaboration avec toute l’équipe du projet (la gestion des griefs étant du ressort de tout le projet) ;
* assurer la gestion des réclamations et conflits éventuels liés à la mise en œuvre des activités prévues dans les PARs ;
* assurer / superviser la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegarde sociale des missions de supervision du Programme ;
* assurer la prise en compte effective des aspects liés au Genre et des personnes vulnérables dans la mise en œuvre des activités du PAPVS ;
* concevoir les outils, initier et coordonner la collecte des données de suivi des mesures de sauvegardes sociales et leur intégration dans le système de suivi et évaluation du projet (y compris le genre) ;
* veiller au renseignement des indicateurs d’impacts environnementaux et sociaux dans le système de suivi-évaluation du PAPVS ;
* produire les rapports périodes d’activités (mensuel, trimestriel, annuels) à l’attention des responsables du PAPVS ou pour les missions d’appui et de supervision ;
* élaborer un document présentant une analyse globale du volet social du projet (rapport final sur la mise en œuvre des activités du projet sur le volet social) au terme du projet ;
* assurer le suivi de l’audit d’achèvement de la mise en œuvre du PAR.

## Profil requis

L’Expert en Sauvegarde sociale devra disposer des compétences suivantes :

* Etre titulaire d’un diplôme Universitaire (minimum Bac + 4, Maîtrise ou équivalent) en sciences sociales (sociologie, économie, droit, géographie, économie de l’environnement, etc.) ;
* Avoir au minimum cinq (05) ans d'expérience dans la prise en compte des aspects de sauvegardes sociales dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets financés par des bailleurs internationaux
* Avoir réalisé ou contribué à la réalisation d’au moins 2 PAR (fournir les références complètes et les preuves vérifiables, et de taches réalisées) ;
* Avoir mis en œuvre ou contribué à la mise en œuvre d’au moins 1 PAR (fournir les références complètes et les preuves vérifiables, et de taches réalisées) ;
* Avoir une bonne connaissance des exigences de textes nationaux et des Sauvegardes Opérationnelles des bailleurs du programme ;
* Avoir une excellente connaissance des problématiques sociales au Bénin ;
* Avoir une bonne connaissance du français de même qu’une aptitude à communiquer aussi bien avec les responsables du projet, que la hiérarchie et les collègues et les autres parties prenantes ;
* Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la gestion des conflits ;
* Avoir conduit des missions similaires en termes de nature et d’envergure ;
* Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques ;
* Avoir une parfaite maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit ;
* Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles, d’analyse et de synthèse ;
* Être capable de travailler en équipe et de communiquer ;
* Faire preuve d'initiative, d’autonomie, de réactivité, d'objectivité, d'organisation et avoir une bonne méthodologie dans l'exécution du travail.
* Avoir une bonne maitrise des procédures des Partenaires Techniques et Financiers et bailleurs internationaux ;